

ECSI	Abbréviation pour "Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale "
Loi Oudin	La loi Oudin-Santini (2005) permet aux collectivités territoriales françaises de financer sur le budget des services publics de l'eau et de l'assainissement des actions de coopération et de solidarité internationales dans ces domaines. Le plafond des dépenses est fixé à 1% des recettes de ces services. On note en 2006 l'amendement Pintat, qui permet aux acteurs du service public de distribution de l'électricité et du gaz de consacrer jusqu'à 1 % de leur budget à des actions de coopération et de solidarité internationales dans ces domaines. Enfin, en 2014, la loi d'orientation et de programmation promeut sur le même modèle le "1% déchet".
Solidarité Internationale	La coopération internationale est la pierre angulaire de la solidarité internationale, mais cette solidarité ne se limite pas à l'assistance et à la coopération internationales, à l'aide, à la charité ou à l'assistance humanitaire. La solidarité internationale doit être considérée comme un concept plus large qui comprend notamment la viabilité des relations internationales, en particulier des relations économiques internationales, la coexistence pacifique de tous les membres de la communauté internationale, les partenariats égaux et le partage équitable des avantages et des charges, étant entendu que les intéressés doivent s'abstenir de porter préjudice ou de faire obstacle à l'amélioration du bien-être d'autrui, y compris dans le cadre du système économique international, et de compromettre notre habitat écologique commun dont nous assumons tous la responsabilité. (HCDH)